

## TARIFS SALLES COMMUNALES – 2022

Délibération du 25 juillet 2022

### Tarifs occupation annuelle des salles par les associations

Tarifs annuels – Associations		
Temps d'occupation / semaine	PETITES SALLES	GRANDES SALLES
	Salle de motricité école des Bois Salle de motricité école Arc-En-Ciel	Salle René Lavergne Salle Arc -en-Ciel
0h à 2h	75 €	150 €
2h01 à 4h	90 €	180 €
4h01 à 6h	105 €	210 €
6h01 à 8h	120 €	240 €
8h01 à 10h	135 €	270 €
10h01 à > 12h	150 €	300 €
12h01 à 15h et +	180 €	330 €

L'occupation annuelle des salles communales par les associations fait l'objet d'une convention précisant les jours et horaires d'utilisation des salles.

Sur demande formulée auprès du service des relations aux usagers, les activités peuvent être maintenues pendant les vacances scolaires, y compris estivales, aux jours et horaires habituels, si les salles ne sont pas louées à des particuliers et pas nécessaires au fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Le dispositif selon lequel une association qui utilise plusieurs salles paye seulement la salle la plus chère est maintenu.

### Tarifs location ponctuelle des salles

Délibération du 25 juillet 2022

#### Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

#### WEEK-END (du vendredi soir au lundi matin)

	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros
<b>AVEC cuisine</b>	372 €	149 €	605 €	X	638 €	418 €	979 €	X
<b>SANS cuisine</b>	275 €	110 €	451 €	300 €	506 €	330 €	781 €	506 €

## Tarifs Salle René Lavergne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022

### SEMAINE (journée + soirée, du lundi au jeudi inclus)

	COMMUNE				HORS COMMUNE			
	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros	Particuliers	Associations	But lucratif	Syndics pros
<b>AVEC cuisine</b>	143 €	77 €	275 €	165 €	220 €	187 €	495 €	275 €
<b>SANS cuisine</b>	88 €	55 €	220 €	110 €	165 €	132 €	440 €	220 €

**Les associations d'Ornex et/ou subventionnées par le SIVOM peuvent bénéficier de la gratuité 1 fois par an.**

**La salle Arc-En-Ciel ne possède pas de cuisine.**

**Les associations ornésiennes peuvent bénéficier gratuitement, une fois par an, sous réserve de disponibilité, de la mise à disposition de la salle Arc-En-Ciel les samedis après-midi et dimanches dans le cadre de leur activité. A partir de la deuxième demande, le tarif de 50 € sera appliqué.**

**Cautions demandées pour les salles René Lavergne et la salle Arc-En-Ciel :**

**Caution salle et clés : 500 €**

**Caution nettoyage : 300 €**

***La caution ne sera pas demandée aux associations ornésiennes qui utilisent leur droit de gratuité.***